

## La FUB rappelle ses priorités pour le Comité interministériel vélo : infrastructures cyclables, éducation au vélo et animation territoriale

**À la veille du premier Comité interministériel vélo, la FUB rappelle les priorités qu'elle porte pour sécuriser la pratique de celles et ceux qui font déjà du vélo et permettre au plus grand nombre d'accéder à une mobilité active et durable.**

Attendu depuis plusieurs mois, le premier Comité interministériel vélo doit réunir demain, autour de membres du Gouvernement, les réseaux associatifs, l'écosystème économique et les collectivités territoriales qui agissent pour le vélo.

En plaçant le vélo à un niveau interministériel, la Première ministre a fixé un objectif à son Gouvernement : « le vélo partout, le vélo pour tous ». Un objectif partagé par l'Alliance pour le vélo, qui a formulé [11 mesures prioritaires à mettre en place pour un Plan vélo ambitieux](#) qui s'appuie sur les acteurs de terrain.

La FUB a pu porter ces revendications à de nombreuses reprises auprès des pouvoirs publics et a appelé publiquement le Gouvernement à lancer un véritable « Plan Marshall pour le vélo » pour que le vélo redevienne un transport de masse. Ce Plan, s'appuyant sur le développement massif d'infrastructures sécurisées, est un impératif pour l'environnement, la qualité de vie et le pouvoir d'achat de nos concitoyen-nes.

À la veille de l'événement, la FUB détaille la feuille de route qu'elle a proposée au Gouvernement pour permettre aux cyclistes actuel·les et futur·es de mieux se déplacer à vélo :

**➤ Nous demandons que le Gouvernement engage un programme d'accompagnement de territoires-pilotes doté d'un financement de 500 M € sur 5 ans.**

Les infrastructures sécurisées sont un levier essentiel pour sécuriser la pratique du vélo et donner l'envie d'en faire au plus grand nombre. Seuls des financements d'État pérennes, pluriannuels et massifs permettront de créer le réseau de 100 000 kilomètres de pistes cyclables nécessaires selon l'ADEME pour tripler la part des déplacements à vélo d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, l'Alliance pour le vélo demande à augmenter le budget d'investissement de l'État à 2,5 milliards d'euros sur la durée du mandat actuel.

Dans le cadre de cette enveloppe budgétaire, les associations de collectivités et la FUB ont proposé qu'un programme d'accompagnement de projets démonstrateurs soit mis en place pour un montant de 500 millions d'euros sur 5 ans. Ce programme s'inspire notamment du « Mini-Holland Program » porté par le Gouvernement britannique. Il doit associer étroitement les usager·es et les habitant·es pour répondre à leurs besoins.

Pour mener à bien ce programme, les ministères des Transports, de la Transition écologique et des Collectivités locales et de l'Intérieur doivent travailler de concert. C'est en crantant dès 2023 un financement sur 5 ans que le Gouvernement rendra crédible l'atteinte de ses propres objectifs de part modale du vélo d'ici à 2030.

**➤ Nous appelons le Gouvernement à accélérer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo en renforçant l'animation interministérielle au plus près du terrain et en dotant l'Éducation nationale et le corps enseignant des outils et moyens nécessaires.**

L'éducation à la mobilité à vélo est essentielle pour transformer les pratiques de déplacements, favoriser l'autonomie des enfants et réduire les inégalités face à la mobilité. Le gouvernement s'est engagé à ce que, d'ici 2027, tous les enfants entre 9 et 11 ans apprennent à pédaler et à circuler sur la voirie, avec pour objectif d'être capables de se rendre à vélo au collège.

Pour engager et mobiliser les collectivités, les établissements scolaires et le corps enseignant à déployer le « Savoir Rouler à Vélo », la FUB appelle l'État à renforcer les moyens d'animation, de pilotage et de communication.

Politique interministérielle par excellence, elle appelle une action conjointe des ministères des Sports, de l'Éducation Nationale, de l'Intérieur et des Transports pour inscrire pleinement cet apprentissage dans le parcours scolaire, apaiser la circulation aux abords des écoles et des collèges et mettre à disposition des flottes de vélos pour les communes les moins dotées.

**⇒ Nous appelons le Gouvernement à engager 1 % du fonds vélo pour développer les moyens d'animation et d'expertise d'usage sur le territoire.**

Si une politique cyclable n'est pas animée au plus près des besoins des habitant-es, elle ne fonctionne pas. Les associations d'usager-es jouent ainsi un rôle central pour construire une culture vélo sur le territoire par leur expertise et leur mobilisation citoyennes.

La Première ministre s'était engagée lors de la campagne des législatives à appuyer le tissu associatif créateur d'expertise d'usage. C'est une nécessité pour éviter de creuser un fossé entre une France du vélo et le reste du pays.

Nous proposons, en lien avec les acteurs de l'ESS, de dédier 1 % du fonds vélo au soutien aux acteurs associatifs de terrain. Cette enveloppe pourrait être attribuée au travers d'un appel à manifestation d'intérêt porté par l'ADEME.

**CONTACT PRESSE**

Anne-Sybille Riguidel - Chargée des relations presse

Mail : [as.riguidel@fub.fr](mailto:as.riguidel@fub.fr) - Tél. 06 32 10 26 38